

Lamastre Commun'Infos

Le bulletin municipal de votre ville

N°48



www.lamastre.fr

ville de
Lamastre

Juin 2026

SOMMAIRE

NOUVEAUX ÉLUS

Trombinoscope des nouveaux élus	p. 4
Interviews du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués	p. 6

BUDGET 2026

Notre budget, votre quotidien, notre avenir	p. 11
Des projets pour aujourd'hui, construits pour demain	p. 12
Travaux et sécurité : les grands chantiers 2026	p. 13

TRAVAUX

Le bâtiment de la gendarmerie et les HLM « Le Pont » font peau neuve	p. 14
Un trompe-l'œil qui met en lumière les atouts du territoire	p. 15

VIE LOCALE

Ardèche Autonomie à Domicile (AAD)	p. 16
Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)	p. 17
Gestion et entretien des cimetières : préserver nos lieux du souvenir	p. 18
CCAS : une équipe renouvelée au service de la solidarité locale	p. 20
Dina Peyrard, doyenne honorée lors du repas annuel du CCAS	p. 20
Succès pour la foire de printemps	p. 21
Vieillir en milieu rural : pas si facile !	p. 21

SPORTS & CULTURE

Lamastre en fête : un été riche en musique et animations	p. 22
Ballastine de caractère 2026 : 455 marcheurs réunis	p. 23
La fête de la bougeotte a enchanté les tout-petits	p. 23
Triathlon de Lamastre : cap sur une édition plus ambitieuse	p. 24
Prochains rendez-vous	p. 25

TOURISME

Office de Tourisme du Pays de Lamastre	p. 26
La Dolce Via poursuit son développement et sa promotion	p. 29

VIE SCOLAIRE

Les temps forts de l'année à l'école primaire publique de Lamastre	p. 30
Ecole Charles de Foucauld : une année pour grandir ensemble !	p. 32

ENVIRONNEMENT

Des solutions naturelles pour sauver les platanes	p. 34
---	-------

EXPRESSION LIBRE

p. 35

Bulletin municipal n° 48

Directeur de la publication : M. Jean-Paul VALLON

Rédaction : Municipalité de Lamastre et communiqués des structures et entreprises locales

Photos : Photothèque de la Mairie de Lamastre ; J. Malard, E. Gonçalves, Jean-Luc Peyrard, OTI Pays de Lamastre, associations et structures diverses

Maquette et mise en page : Mairie de Lamastre - Impression : Impressions Modernes - Bulletin imprimé à 2 000 exemplaires

EDITO

Chères Lamastroises, chers Lamastrois,

Servir notre commune est l'engagement d'une vie. Voilà déjà plusieurs mandats passés à vos côtés que je consacre mon **énergie** et mon **cœur** à Lamastre. Ce long chemin partagé m'a appris une chose essentielle : la légitimité ne se gagne nulle part ailleurs que dans les urnes, **démocratiquement**.

Le 15 mars dernier, vous vous êtes déplacés à 65 % pour accomplir votre devoir civique et citoyen et aussi pour nous **soutenir** et nous renouveler votre **confiance**.

Je tiens à **remercier** chaleureusement chacune et chacun d'entre vous pour ce **soutien massif**. C'est une immense fierté, mais aussi une grande responsabilité qui nous encourage à poursuivre notre mission au service de tous.

Pourtant le mandat qui s'achève n'a pas manqué d'embûches. Certains, faute de pouvoir convaincre démocratiquement, ont choisi la voie de l'acharnement personnel en m'assignant à de multiples reprises devant les tribunaux. A chaque fois, la justice a tranché en ma faveur. Contester des idées ou des projets est une chose saine en **démocratie** ; mais s'en prendre à l'homme plutôt qu'au **débat d'idées**, est une faiblesse tant intellectuelle que morale. Si l'objectif de ces personnes était de m'affaiblir, l'effet a été rigoureusement inverse. Ces épreuves n'ont fait que décupler mes **forces**, ma **pugnacité** et mon **envie** farouche de continuer à **bâtir** l'avenir de Lamastre.

La meilleure réponse à ces manœuvres reste notre **excellent bilan** de mandat. Ensemble, nous avons concrétisé de magnifiques **projets** : la nouvelle salle polyvalente, la réhabilitation des courts de tennis, l'entretien rigoureux de notre voirie, le déploiement de la fibre optique, de l'adduction d'eau potable et de l'assainissement dans plusieurs quartiers, sans oublier le soutien à la petite enfance (crèche, centre de loisirs et assistantes maternelles). La réception des travaux de la gendarmerie le 20 mai dernier en est l'une des illustrations concrètes.



Ce travail n'est pas le fruit d'un homme seul. Heureusement, j'ai pu compter sur une équipe municipale **soudée**. Aujourd'hui, c'est une équipe **renouvelée** de moitié, forte de l'**expérience** des uns et du **regard neuf** des autres, qui reprend le flambeau. Nous abordons ce nouveau mandat avec des **projets** structurants majeurs : la construction de la nouvelle caserne de pompiers, la création de la maison de santé et celle de la future école primaire qui réunira la maternelle et l'élémentaire, l'aménagement des places du centre-ville, etc.

Lamastre a plus que jamais besoin d'**entente**, d'**apaisement** et de **solidarité** entre les générations. Le **dynamisme** exceptionnel de notre tissu associatif et de ses bénévoles, est la plus belle preuve de la **concorde** qui règne sur notre commune.

Soyez assurés que notre équipe mettra toute son énergie et son expérience pour améliorer votre quotidien et faire rayonner Lamastre, car il n'y a pas de plus grand **bonheur** que de servir sa commune et voir son travail couronné par la **joie** de ses concitoyens.

Je vous souhaite un excellent été

Jean-Paul VALLON,
Maire de Lamastre
Président de la Communauté
de communes du Pays de Lamastre
Vice-Président du Conseil Départemental
de l'Ardèche

Nouveaux élus

TROMBINOSCOPE DES NOUVEAUX ÉLUS

À la suite de l'élection municipale du 15 mars 2026, une nouvelle équipe d'élus a été installée pour conduire les projets de la commune, accompagner son développement et répondre aux attentes des Lamastrois.

Ce trombinoscope vous permet d'identifier facilement les conseillères et conseillers municipaux qui vont œuvrer pour la commune durant ce nouveau mandat.



Nathan CROS

1^{er} adjoint



Bernadette CUISSON

2^{ème} adjointe



Jean-Luc PEYRARD

3^{ème} adjoint



Vincent DESBOS

Conseiller municipal délégué



Marielle PLANTIER

Conseillère municipale déléguée



Matthieu MANEVAL

Conseiller municipal délégué



Caroline BOUQUET

Conseillère municipale



Loïc CHAREYRE

Conseiller municipal



Laura ROUVEURE

Conseillère municipale



Jean-Paul VALLON

Maire de Lamastre



Bernadette MALARD

4^{ème} adjointe



Quentin SERILLON

5^{ème} adjoint



Isabelle TROUILLETON

Conseillère municipale déléguée



Jacques GERLAND

Conseiller municipal



Nathalie VIGNE

Conseillère municipale



Sandra ENJOLRAS

Conseillère municipale



Dominique BOISSIE

Conseiller municipal



Elodie GONÇALVES

Conseillère municipale



Olivier BERARD

Conseiller municipal

INTERVIEWS DU MAIRE ET DES ADJOINTS



Jean-Paul VALLON
Maire

PRÉSENTATION ET PARCOURS D'ÉLU

Je suis né et j'ai grandi à Lamastre. Après mes études en comptabilité, j'ai exercé dans le domaine privé et ensuite public, avant d'exercer uniquement mes mandats électifs pour respecter la confiance de mes concitoyens et me consacrer essentiellement à eux. Je suis élu depuis 1989 à la mairie de Lamastre, d'abord en tant que maire-adjoint (1989-1995) et ensuite comme maire, sans discontinuer. Je suis également élu depuis 1989 à l'intercommunalité et président depuis 1999 sans discontinuité. En 1998, j'ai été élu Conseiller Général et ensuite Conseiller Départemental et je suis actuellement Vice-Président du Département. Depuis 1995, j'assume la présidence du conseil d'administration et maintenant du conseil de surveillance du centre hospitalier de Lamastre.

QUELLES SERONT VOS MISSIONS EN TANT QUE MAIRE ?

Poursuivre le travail entrepris durant toutes ces années, qui nous permet d'aborder les décennies futures sous de bons auspices. Pour ce faire, j'aurai à cœur de préserver l'unité et la bonne entente entre les Lamastrois pour que perdure le bien vivre à Lamastre.

QUELS DOSSIERS VOUS TIENNENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR ET QUELLE EST VOTRE PRIORITÉ POUR LES PROCHAINS MOIS ?

Toutes ces années d'expérience m'ont permis de tisser un très bon réseau relationnel qui nous assure les financements indispensables des projets futurs, c'est ce que j'appelle la culture de la ressource. Comme par exemple la caserne des pompiers, la maison de santé, etc.

Je mettrai toute mon énergie au service de ma commune que j'aime et pour préparer d'autres investissements car il ne faut pas s'endormir sur ses lauriers ; bien au contraire « Gouverner c'est prévoir »...



Nathan CROS
1^{er} adjoint

**En charge des finances et de
l'administration générale**

PRÉSENTATION ET PARCOURS D'ÉLU

Je m'appelle Nathan Cros, j'ai 30 ans. Je suis Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes. Je commence mon deuxième mandat en tant qu'élu au conseil municipal. Je suis également élu à la communauté de communes.

QUELLES SERONT VOS MISSIONS EN TANT QU'ADJOINT ?

Je suis 1^{er} adjoint en charge des finances et de l'administration générale. Mes missions sont principalement la préparation et le suivi du budget.

QUELS DOSSIERS VOUS TIENNENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR ET QUELLE EST VOTRE PRIORITÉ POUR LES PROCHAINS MOIS ?

La bonne gestion des finances de notre commune est indispensable. Immédiatement après notre élection nous avons voté le budget 2026 (dont vous pouvez retrouver les grandes lignes dans ce commun'infos). Ce vote est majeur car il permet la réalisation de nombreux projets et investissements. Avec M. le Maire et l'ensemble de l'équipe nous poursuivrons sur ce mandat la saine gestion de nos finances communales.

INTERVIEWS DES ADJOINTS



Bernadette CUISSON
2^{ème} adjointe

**En charge du sport
et de la vie associative**

PRÉSENTATION ET PARCOURS D'ÉLUE

Je suis élue depuis 2008. Après avoir été conseillère municipale déléguée aux finances, depuis 2020 je suis adjointe aux sports et à la vie associative.

QUELLES SERONT VOS MISSIONS EN TANT QU'ADJOINTE ?

J'apporte un soutien et j'accompagne les associations sportives, cela passe par l'attribution de subventions et la mise à disposition d'équipements sportifs. Je suis aussi en charge de l'organisation et du développement des animations sportives (fête de la bougeotte, randonnée « La Ballastine de caractère », triathlon, grand prix de la châtaigne). Le nombre important de participants permet de dynamiser notre commune. Je fédère l'ensemble des bénévoles qui sont la clé des manifestations réussies.

QUELS DOSSIERS VOUS TIENNENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR ET QUELLE EST VOTRE PRIORITÉ POUR LES PROCHAINS MOIS ?

Le prochain rendez-vous est le triathlon de Lamastre le 15 août, avec l'ambition d'accueillir plus de participants. Je souhaite mettre en place un parcours de santé. Avec la commission sport, nous travaillons déjà pour définir un lieu et des équipements adaptés.



Jean-Luc PEYRARD
3^{ème} adjoint

**En charge des travaux et des
bâtiments communaux**

PRÉSENTATION ET PARCOURS D'ÉLU

Natif de Lamastre, impliqué dans la vie associative et commerciale, je suis élu depuis 2001 et commence donc mon 5^{ème} mandat en tant qu'adjoint en charge des travaux et des bâtiments communaux.

QUELLES SERONT VOS MISSIONS EN TANT QU'ADJOINT ?

Je suis engagé dans le suivi des différents travaux communaux et chantiers en cours ou à venir. J'assure les relations entre les élus et les employés communaux des services techniques et j'ai un rôle de consultation pour les projets de la caserne des pompiers et de la maison de santé. Ma présence est également requise pour toutes les commissions de sécurité dans les Etablissements Recevant du Public (ERP).

QUELS DOSSIERS VOUS TIENNENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR ET QUELLE EST VOTRE PRIORITÉ POUR LES PROCHAINS MOIS ?

Ma priorité, entre autres, sera le premier chantier important de ce nouveau mandat : la réalisation des travaux d'adduction d'eau et de l'assainissement du quartier de Saint-Cierge et de la rue Elisée Charra qui améliorera le quotidien des Lamastrois.



Bernadette MALARD
4^{ème} adjointe

**En charge de la culture,
de la communication et du
numérique**

PRÉSENTATION ET PARCOURS D'ÉLUE

Elue depuis 2014, d'abord conseillère puis adjointe à la communication et au numérique en 2020. Pour ce nouveau mandat en tant qu'adjointe, les mêmes prérogatives me sont confiées auxquelles vient se rajouter la culture.

QUELLES SERONT VOS MISSIONS EN TANT QU'ADJOINTE ?

Mes principales missions seront d'assurer le suivi des animations culturelles municipales, en particulier les animations estivales, de coordonner la communication sur les différents supports mis à disposition, de poursuivre les actions engagées et mettre en œuvre les projets numériques de la commune.

QUELS DOSSIERS VOUS TIENNENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR ET QUELLE EST VOTRE PRIORITÉ POUR LES PROCHAINS MOIS ?

Dans chacun de ces trois domaines de compétence, tous les dossiers sont importants. Il est nécessaire de proposer une offre culturelle accessible à tous, de communiquer au mieux, notamment à travers le bulletin municipal qui relate la vie communale et de conserver notre label « Territoire d'excellence numérique », en améliorant toujours plus les services numériques pour la population.



Quentin SERILLON
5^{ème} adjoint

**En charge de la jeunesse,
de l'animation et de
l'évènementiel**

PRÉSENTATION ET PARCOURS D'ÉLU

Agé de 26 ans, je suis nouvellement élu, je travaille dans un commerce à Lamastre, je suis engagé dans le monde associatif, je suis très intéressé par la politique nationale et faire partie de la liste sortante va être très enrichissant.

QUELLES SERONT VOS MISSIONS EN TANT QU'ADJOINT ?

Je suis en charge de la jeunesse, des animations et de l'évènementiel. Le sujet me tient à cœur car je pense que la jeunesse va faire partie d'un des enjeux les plus importants de la décennie à venir, de nombreux défis seront à relever pour nos jeunes. Je souhaite mettre en place des animations et des aides aux associations, pour le bien vivre ensemble.

QUELS DOSSIERS VOUS TIENNENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR ET QUELLE EST VOTRE PRIORITÉ POUR LES PROCHAINS MOIS ?

Aider aux différents événements me tient particulièrement à cœur, ces instants permettent de rassembler les habitants Lamastrois, des communes alentours et d'attirer les touristes. Ils font vivre notre commune et nos commerces. Le défilé du 14 juillet est un moment encore plus important pour se rassembler autour d'une histoire et de valeurs communes. Ma priorité sera de soutenir les manifestations.

INTERVIEWS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Isabelle TROUILLETON
Conseillère municipale
délégée

**En charge des affaires
sociales, du CCAS et de la
solidarité**

PRÉSENTATION ET PARCOURS D'ÉLUE

Employée de commerce, élue à la Mairie depuis 2014 et à la communauté de communes depuis 2020.

QUELLES SERONT VOS MISSIONS EN TANT QUE DÉLÉGUÉE ?

Pour ce troisième mandat j'assurerai plus spécifiquement la délégation de conseillère déléguée au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

QUELS DOSSIERS VOUS TIENNENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR ET QUELLE EST VOTRE PRIORITÉ POUR LES PROCHAINS MOIS ?

Mes priorités s'inscriront dans la continuité du travail engagé car le CCAS joue un rôle central pour accompagner les personnes les plus fragiles, qu'il s'agisse de nos aînés, des familles en difficulté ou des personnes isolées.



Matthieu MANEVAL
Conseiller municipal
délégué

**En charge de l'économie
et de l'emploi**

PRÉSENTATION ET PARCOURS D'ÉLU

Lamastrois d'origine, je suis profondément attaché à notre commune et à son territoire. Directeur d'usine, je dispose d'une expérience concrète du monde économique et industriel, que je mets aujourd'hui au service du développement local. Impliqué depuis 2014 dans la vie locale, j'ai à cœur de contribuer activement au dynamisme économique de la commune de Lamastre.

QUELLES SERONT VOS MISSIONS EN TANT QUE DÉLÉGUÉ ?

Titulaire de la délégation à l'économie et à l'emploi, j'œuvre à renforcer l'attractivité de notre territoire. L'objectif est à la fois de faciliter l'installation de nouveaux porteurs de projets et d'accompagner le développement des acteurs économiques déjà présents. L'emploi constitue un levier essentiel de l'équilibre et du dynamisme de notre économie locale.

QUELS DOSSIERS VOUS TIENNENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR ET QUELLE EST VOTRE PRIORITÉ POUR LES PROCHAINS MOIS ?

Membre de la commission de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), je prends part aux travaux visant à définir les orientations et enjeux économiques du territoire pour les années à venir. Cette implication permet d'anticiper les besoins en matière de développement économique, d'accueil des entreprises et d'emploi, tout en veillant à un aménagement cohérent et durable de la commune.



Marielle PLANTIER
Conseillère municipale
délégée

En charge de l'urbanisme
et de l'aménagement du
territoire

PRÉSENTATION ET PARCOURS D'ÉLUE

Commerçante à Lamastre, j'ai toujours eu un engagement dans la vie associative locale. Je suis élue municipale depuis 2014 et élue communautaire depuis 2020

QUELLES SERONT VOS MISSIONS EN TANT QUE DÉLÉGUÉE ?

J'ai une délégation à l'urbanisme. Afin de rendre nos documents d'urbanisme compatibles avec les documents de planification supérieurs, dont le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) Centre-Ardèche, nous avons lancé une révision de notre PLU. Ma mission sera de piloter le groupe d'élus en charge de cette révision afin de définir les orientations générales d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme et de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers de notre commune.

QUELS DOSSIERS VOUS TIENNENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR ET QUELLE EST VOTRE PRIORITÉ POUR LES PROCHAINS MOIS ?

La révision de notre PLU et celle de notre Plan de Prévention des Risques d'Inondation sont les 2 sujets prioritaires. Ce nouveau cadre réglementaire, respectueux des lois sur la réduction de l'artificialisation des sols, doit permettre à la commune de Lamastre, centralité importante de la communauté de communes, de dégager une offre de foncier pour développer et diversifier l'habitat ainsi que du foncier économique.



Vincent DESBOS
Conseiller municipal
délégué

En charge de l'agriculture
et de l'environnement

PRÉSENTATION ET PARCOURS D'ÉLU

Je suis entré au conseil municipal de Lamastre en 2001 et je commence donc mon 5^{ème} mandat.

QUELLES SERONT VOS MISSIONS EN TANT QUE DÉLÉGUÉ ?

Je suis conseiller délégué en charge de l'environnement et des marchés ; sur ce thème je suis associé à Marielle Plantier et nous travaillons en étroite collaboration avec notre Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) Kévin Chareyre.

QUELS DOSSIERS VOUS TIENNENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR ET QUELLE EST VOTRE PRIORITÉ POUR LES PROCHAINS MOIS ?

Je suis très attaché à maintenir l'attractivité du centre-ville et l'activité des marchés et des deux foires de Lamastre. Je poursuivrai également mon aide à l'organisation des manifestations sportives qui sont aussi un marqueur de notre commune.

NOTRE BUDGET, VOTRE QUOTIDIEN, NOTRE AVENIR!

Un budget responsable au service de tous

VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT



545 000 €

Pour financer les projets
d'aujourd'hui et
préparer demain

DÉPENSES DE PERSONNEL



1 175 000 €

Pour assurer des services
publics de qualité
au quotidien

DÉPENSES COURANTES (électricité, entretien, services...)



927 928 €

Pour faire fonctionner
nos équipements et
services municipaux

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

3 020 100 €

SOUTIEN AU MILIEU SCOLAIRE



65 095 €

Pour accompagner
nos écoles et nos
enfants

AUTRES DÉPENSES DE GESTION COURANTE



215 291 €

Pour couvrir les autres
charges nécessaires
au fonctionnement

SUBVENTIONS AU MOUVEMENT ASSOCIATIF



22 786 €

Pour soutenir la vie
associative locale

SUBVENTION AU CCAS



15 000 €

Pour renforcer
l'action sociale et
la solidarité

AMORTISSEMENTS



27 000 €

Pour tenir compte
de l'usure de nos
équipements

INTÉRÊTS DE LA DETTE



27 000 €

Pour maîtriser le coût
de l'emprunt

EN RÉSUMÉ ★

- ✓ Des services publics de qualité
- ✓ Un soutien fort à l'éducation, à la solidarité et à la vie associative
- ✓ Des investissements pour un territoire dynamique et durable
- ✓ Une gestion responsable et équilibrée



Un budget pensé
pour aujourd'hui,
construit pour
demain !



DES PROJETS POUR AUJOURD'HUI, CONSTRUITS POUR DEMAIN

Découvrez les principaux projets, investissements et actions engagés par la commune pour améliorer le quotidien des habitants.



FISCALITÉ LOCALE : PAS D'AUGMENTATION DES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE

La municipalité a, cette année encore, choisi de ne pas augmenter les taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (38,05%) et non bâties (66,70%), en vigueur depuis 2012 et qui sont inférieurs aux taux moyens en Ardèche, communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) confondus. Le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants, a été fixé à 10,98%.

d'aménagement (SDEA) de l'Ardèche et, depuis peu, par le cabinet 2H+G architecte de la Voulte-sur-Rhône au titre de la maîtrise d'œuvre.

Ce groupement devra, dans le cadre de la mission qui lui a été confiée, d'un montant d'environ 70 000 €, proposer un projet fonctionnel, inspiré par le site et les contraintes du bâti, avec pour objectif de tendre vers un ensemble attractif et inclusif.



FOURNITURES SCOLAIRES : LE COUP DE POUCE DE LA RENTRÉE

La municipalité a choisi de revaloriser, à compter de la rentrée scolaire 2025-2026, le montant de la participation communale pour l'acquisition de fournitures scolaires. Jusqu'ici fixé à 27 € par élève, ce forfait passe à 30 €.

Cette participation vient s'ajouter aux crédits pédagogiques alloués à l'école primaire publique ainsi qu'aux crédits dédiés à la classe RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté).



PARC SEIGNOBOS : AU CHEVET DU BÂTI

Havre de paix au cœur de Lamastre, le parc Seignobos, riche en essences rares, accueille tout au long de l'année habitants et visiteurs. Abîmé par le temps, le bâtiment niché dans cet écrin de verdure va faire l'objet d'une restauration pour un montant d'environ 7 000 €.



ECOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUES FUSION : DANS LE VIF DU SUJET

Après la fusion administrative intervenue à la rentrée scolaire 2025-2026, place désormais au regroupement « physique » des écoles maternelle et élémentaire publiques. Pour mener à bien ce projet, la ville de Lamastre est accompagnée par le syndicat de développement d'équipement et



TRAVAUX ET SÉCURITÉ : LES GRANDS CHANTIERS 2026



SAINT-CIERGE - LES BLANCHETTES : DÉBUT DES TRAVAUX EN SEPTEMBRE 2026

Attendus de longue date, les travaux de rénovation du réseau d'eau potable et de mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées dans les quartiers Saint-Cierge - Les Blanchettes, débuteront en septembre de cette année. Confiés au groupement Bouchardon TP, Faurie Christian et Faurie SAS, ces travaux pour lesquels le bureau d'études Naldéo intervient en qualité de maître d'œuvre, doivent durer 3 mois. En parallèle, les réseaux électriques, d'éclairage public et de téléphonie vont également être réalisés.

L'investissement global s'élève à plus d'un million d'euros.



EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION

Outil de prévention et d'aide à la résolution des enquêtes, la vidéoprotection contribue à améliorer la sécurité des habitants de la commune.

La ville de Lamastre dispose de 34 caméras dont les premières ont été installées en 2018.

De manière à renforcer la couverture existante, trois nouvelles caméras doivent être installées prochainement place Victor Hugo, à la gare routière et à proximité de la médiathèque.

Coût de cet investissement : 36 000 euros.



CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS : PREMIER COUP DE PIOCHE D'ICI À LA FIN DE L'ANNÉE

La participation de la commune sera de 368 000 € sur un coût total de 3 250 000 € (estimation). Nous avons inscrit 128 500 € au budget 2026 car les travaux devraient démarrer d'ici à la fin de l'année, sous maîtrise d'ouvrage du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).



LE BÂTIMENT DE LA GENDARMERIE ET LES HLM « LE PONT » FONT PEAU NEUVE

Après plusieurs mois de chantier, le 20 mai dernier nous avons réceptionné les travaux de la gendarmerie et des HLM « Le Pont ».



DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER LE CONFORT DES HABITANTS ET MODERNISER LE BÂTIMENT

Ceux-ci améliorent le confort des locataires des HLM, notamment grâce à l'isolation extérieure qui réduit sensiblement les nuisances sonores. Un chantier indispensable pour réhabiliter aussi le bâtiment qui abrite les bureaux de la gendarmerie (propriété de la commune). Il permet de pérenniser la présence des militaires sur notre territoire. Une réalisation qui embellit désormais l'entrée de la ville.

LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ ESSENTIELLE

Protéger les habitants de notre territoire et soutenir le travail remarquable de nos forces de l'ordre est une responsabilité à laquelle nous ne pouvons déroger. À Lamastre, cette exigence se traduit depuis longtemps par une attention constante portée à la sûreté de chacun. Les 34 caméras de vidéoprotection déployées dans la commune jouent un rôle déterminant : elles ont permis de résoudre de nombreuses affaires... Il fait bon vivre à Lamastre !



Réception des travaux le 20 mai 2026



UN TROMPE-L'OEIL QUI MET EN LUMIÈRE LES ATOUTS DU TERRITOIRE



Après la démolition de l'immeuble Charel qui a eu lieu en juillet 2024, une opération sécuritaire et de réhabilitation du bâtiment a été réalisée : jambages, crépi sur toute la surface... puis il a été décidé d'embellir cet emplacement par un trompe-l'œil.

Ce chantier a été confié à la société « Haut les murs » de Lyon. Un collectif d'artistes indépendants, avec un indéniable savoir-faire qui travaille dans la France entière et en Europe, dont les peintres muralistes, Alain Locatelli, Camille Semelet et Sylvain Casartelli ont œuvré sur cette réalisation.

Une œuvre murale qui valorise le territoire après la démolition de l'immeuble

Le rendu est magnifique et transporte le passant à travers les divers atouts du territoire. Un espace au sol sera bientôt aménagé pour finaliser l'ensemble...



ARDÈCHE AUTONOMIE À DOMICILE : UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ À LAMASTRE ET SUR TOUT LE TERRITOIRE

Présente sur la commune de Lamastre, l'association Ardèche Autonomie à Domicile (AAD) accompagne au quotidien les habitants dans leur maintien à domicile, avec une approche humaine, bienveillante et de proximité.

DES SERVICES ESSENTIELS AU CŒUR DE LAMASTRE

Sur la commune et ses alentours, les équipes de AAD interviennent auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, ainsi que pour toute personne ayant besoin d'un accompagnement ponctuel.

À Lamastre, plusieurs services sont proposés :

- L'aide à domicile (aide à la toilette, préparation des repas, entretien du logement, courses...)
- Le portage de repas à domicile, pour bénéficier de repas équilibrés et adaptés livrés directement chez soi
- La téléassistance, pour sécuriser les bénéficiaires 24h/24 et 7j/7

L'objectif est simple : permettre à chacun de continuer à vivre chez soi dans les meilleures conditions possibles, pour mieux vivre le quotidien.

UNE PRÉSENCE SUR TOUT LE DÉPARTEMENT

Au-delà de Lamastre, AAD intervient sur plus de 250 communes ardéchoises, grâce à des équipes engagées de plus de 650 salariés (aides à domicile, auxiliaires de vie, aides-soignants et personnels administratifs), mobilisés autour d'une mission commune : accompagner avec écoute et bienveillance pour mieux vivre le quotidien.

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

L'association dispose également d'un pôle santé basé à Saint-Péray, permettant de proposer des soins à domicile en complément des services d'aide et d'accompagnement.

UN ACTEUR LOCAL ENGAGÉ

AAD participe à la vie locale et contribue au maintien du lien social à travers des actions de proximité et des temps d'échanges conviviaux.

BESOIN D'INFORMATIONS ?

- AAD Lamastre : Mme BLACHE
fblache@aad07.com – 04 75 07 95 06
 - AAD Siège Social : 04 75 64 64 55
contact@aad07.com – www.aad07.fr
- Facebook : AAD – Ardèche Autonomie à Domicile





AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL : L'ADMR LES TROIS RIVIÈRES

L'ADMR Les Trois Rivières : un service à domicile sur plus de 40 communes

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) Les Trois Rivières dont le siège social est basé à Saint-Félicien intervient sur plus de 40 communes. L'association présidée par Madame Solange Desfonds aidée de 12 bénévoles accompagne 730 usagers et assure un vrai service de proximité sur le territoire. Chaque mois environ 6 000 heures d'aide à domicile sont assurées par 140 salariés(e)s qui parcourent environ 32 000 km par mois. Les interventions portent sur toutes les aides à la personne : toilette, lever, coucher, aide à l'habillage/déshabillage, ménage, aide au repas, aide aux courses, accompagnement (véhiculé ou non), répit de l'aidant, garde d'enfant...

L'ADMR Les Trois Rivières c'est aussi le service de portage repas, qui livre plus de 2 500 repas par mois. « La Cuisine Ardéchoise ADMR », fournisseur de la structure, située à Saint-Félicien, a été créée en juillet 2018. Elle a pour mission de fournir des repas pour le portage de repas à domicile des associations du Nord Ardèche. L'approvisionnement en produits locaux est privilégié. Cette année, de nouveaux véhicules rejoignent la flotte : ils parcourront les communes pour livrer les repas dans de bonnes conditions et en toute fiabilité. L'ADMR propose également la **téléassistance Filien** qui permet aux bénéficiaires de se déplacer chez eux ou à l'extérieur en toute sécurité en ayant l'assurance d'une assistance en cas de besoin.

L'ADMR se coordonne pour maintenir l'autonomie et accompagner les fragilités avec le dispositif **Autono'vie**. Ce service propose un accompagnement renforcé pour les personnes en perte d'autonomie souhaitant rester à domicile.

Comme pour toutes les structures d'aide à domicile, le recrutement de personnel d'intervention reste difficile.

Grâce au dévouement et au professionnalisme du personnel toutes les interventions programmées sont assurées malgré les congés et les imprévus. L'association met un point d'honneur à maintenir une continuité de service.

Pour accompagner au mieux les personnes, l'ADMR a mis en place depuis 2023 des **équipes solidaires de proximité**. Elles regroupent les professionnels intervenant à domicile qui travaillent dans le même secteur géographique. Ces équipes d'environ 10 personnes interviennent chez les mêmes bénéficiaires et se réunissent deux fois par mois. C'est un moment d'échanges sur les situations des personnes accompagnées afin de leur garantir un service adapté à leur besoin.

CONTACT ET HORAIRES D'OUVERTURE

L'association vous accueille au 2 avenue Boissy d'Anglas - 07270 Lamastre

Tél. : 04 75 06 61 30

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h



GESTION ET ENTRETIEN DES CIMETIÈRES : PRÉSERVER NOS LIEUX DE SOUVENIR

La commune de Lamastre possède deux cimetières, l'un au quartier de Macheville destiné à l'origine pour les catholiques car situé non loin de l'église et l'autre au quartier des Dévières pour la communauté protestante.

UN PEU D'HISTOIRE

Cette séparation qui date du 2 mai 1637, a été actée par deux notaires royaux, l'un catholique et l'autre huguenot. A cette époque, les protestants, n'ayant plus de cimetière public, enterrent leurs défunts dans leur propriété. Une situation qui cesse en 1820 lorsque « Monsieur Ranc Des Sauvages » donne une terre sise aux Dévières pour l'emplacement d'un cimetière protestant.

C'est au cours d'une séance extraordinaire du conseil municipal le 26 janvier 1879 que le maire, M. Ferdinand Charras, expose la nécessité pour la commune d'agrandir les cimetières catholique et protestant.

UNE PLAQUE POUR E-M BANCEL

Concernant le cimetière de Macheville, le maire précise : « Monsieur Etienne-Marie Bancel demeurant à Paris, mais originaire de Lamastre, a fait la promesse d'un don d'un terrain destiné à cet agrandissement ». Le terrain alloué pour « le complet et parfait nivellement du terrain, la plantation des arbres et le traçage des allées » s'élevant pour la commune à la somme de 7 000 francs, E.M. Bancel précise aux élus : « Je prends l'engagement de faire don à la commune de cette somme à plusieurs conditions :

- que les travaux soient réalisés avant la fin de l'année 1886
- qu'un emplacement soit réservé pour qu'un tombeau me soit érigé gratuitement et à perpétuité



- qu'une plaque de marbre avec inscription commémorative soit placée dans un endroit apparent du cimetière ». Plaque que l'on peut voir aujourd'hui à l'entrée du 1^{er} cimetière et que la commune vient de restaurer en 2025.

La commune acceptant ce don généreux approuve le plan d'agrandissement du cimetière catholique et s'engage à respecter toutes ces volontés.



ENTRETIEN DES CIMETIÈRES

Les agents communaux assurent un entretien régulier des cimetières et appliquent une gestion zéro phyto, garantissant un cadre propre, respectueux de l'environnement et propice au recueillement.

Les cimetières nécessitent un travail d'entretien fréquent : désherbage, nettoyage des allées, gestion des espaces inter-tombes, entretien des zones végétalisées et maintien de la sécurité des lieux.

L'usage des produits phytosanitaires est interdit dans les cimetières depuis le 1^{er} juillet 2022. Contrairement aux idées répandues, le zéro phyto ne signifie pas un abandon de l'entretien : les agents continuent d'intervenir, mais avec des techniques manuelles, mécaniques ou naturelles (abandon des pesticides, méthodes d'entretien écologiques, gestion plus douce de la végétation). Les allées sont désormais enherbées.

Les cimetières doivent rester des espaces dignes et accessibles aux familles.



UNE TOMBE POUR LES AVIATEURS

Lors de cette même session, la demande est faite « de remplir au plus vite toutes les formalités pour faire l'acquisition des terrains nécessaires et engager des travaux d'agrandissement dans le cimetière protestant ».

Au cimetière des Dévières sont enterrés entre autres personnalités Charles Seignobos et les sept aviateurs anglo-canadiens décédés lors du crash de leur avion le 27 juin 1944 à Tachay sur la commune de Gilhoc-sur-Ormèze lors d'un parachutage à la Résistance locale (tombe restaurée en 2024 à l'occasion des 80 ans de cet évènement).



LES CIMETIÈRES EN CHIFFRES

1095

Concessions

Réparties sur les cimetières de Macheville et des Dévières.

1

Colombarium

Espace dédié où les urnes reposent en toute dignité, offrant aux familles un lieu structuré et apaisant pour se recueillir.

2

Jardins du souvenir

Ils offrent aux familles un lieu apaisant pour se recueillir, honorer la mémoire de leurs proches dans un cadre naturel.

4

Ossuaires

Lieux collectifs de repos où les ossements sont rassemblés avec respect.

CONCESSIONS

Les concessions à disposition de la population sont répertoriées en mairie. Elle propose des concessions temporaires d'une durée de 15 ou 30 ans renouvelables.

Pour toute demande, s'adresser au service de l'état civil : Tél. 04 75 06 41 92.

REPRISES DES CONCESSIONS

NON RENOUVELÉES

Lorsqu'une concession temporaire ou trentenaire n'a pas été renouvelée avant son expiration ou dans les deux années qui la suivent et dans le cas où la dernière inhumation remonte à plus de cinq ans, la commune peut disposer du terrain au profit d'une autre personne.

CCAS : UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ LOCALE



Le 30 avril 2026, Jean-Paul Vallon, président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Lamastre a réuni les membres de l'institution afin de procéder à l'élection du nouveau bureau.

Cette instance essentielle de la vie municipale œuvre chaque jour pour accompagner les habitants les plus fragiles et renforcer la solidarité sur le territoire.

À l'issue de la séance, le bureau du CCAS a été constitué comme suit :

- Isabelle Trouilleteau, vice-présidente ;
- Sandra Enjolras, vice-présidente déléguée ;
- Élodie Gonçalves, Nathalie Vigne, Laurence Caillet, Marcel Ferraton, Anne-Marie Mathevet et Marceline Vigne, membres.

Cette équipe engagée et représentative de la diversité du territoire a pour mission de poursuivre et renforcer les actions sociales

menées auprès des habitants. Le CCAS assure le portage de repas à domicile en liaison chaude, un service indispensable pour les personnes âgées, en convalescence ou en perte d'autonomie. Les repas sont livrés tous les jours, sauf le dimanche et les jours fériés, afin de garantir un maintien à domicile dans de bonnes conditions. Le CCAS organise également le repas annuel pour les plus de 70 ans.

DES PERMANENCES HEBDOMADAIRES

Chaque jeudi de 14h à 16h, des permanences sont assurées en mairie. Elles permettent d'aider les habitants dans certaines de leurs démarches.



DINA PEYRARD, DOYENNE HONORÉE LORS DU REPAS ANNUEL DU CCAS

Lors du dernier repas du CCAS (Centre Communal d'Action Social), 288 personnes étaient présentes pour cette journée conviviale offerte par la municipalité à ses anciens.

Chacun a pu repartir avec un cadeau réconfortant, une étole pour les dames et une écharpe pour les messieurs. L'occasion aussi pour le maire d'honorer la doyenne de l'assemblée, Dina Peyrard âgée de 94 ans (maman de Jean-Luc, adjoint) à laquelle il a remis une magnifique composition florale.

SUCCÈS POUR LA FOIRE DE PRINTEMPS



Ce samedi 2 mai 2026, la foire de printemps a animé le centre-ville, où 172 exposants avaient investi rues et places pour l'occasion, attirant un large public tout au long de la journée.

L'évènement a pris une ampleur particulière cette année grâce à plusieurs nouveautés. La ville était sonorisée et un animateur a rythmé la journée en mettant en valeur les commerces locaux, les forains, les manèges ainsi que les associations présentes.

Plus de 200 participants ont tenté gratuitement d'estimer le poids du panier gourmand, composé de produits locaux offerts par la municipalité. Avec une estimation de 10,632 kg, Jérôme Coste s'est révélé le plus proche du poids réel et a reçu le panier des mains des élus.

Pour la troisième année consécutive, les jeunes agriculteurs du canton de Lamastre ont participé aux animations : ferme vivante, lancé de bottes de paille, buvette et restauration du midi, qui ont rencontré un grand succès.

Profitant de ce long week-end, la fête foraine avec des attractions inédites, a fait le bonheur des petits et grands pendant trois jours.



VIEILLIR EN MILIEU RURAL : PAS SI FACILE !

Vieillir tranquillement chez soi jusqu'à la fin de sa vie : on en rêve tous !

L'association Encour'âge a préparé une journée le 24 avril dernier, comme un lieu d'informations, mais aussi d'échanges entre habitants du territoire, professionnels du médico-social, bénévoles ou salariés d'associations, afin d'avancer ensemble pour permettre à chaque personne âgée de rester actrice de sa vie.

- Un espace d'exposition avec une quinzaine de stands pour trouver des informations.
- Des conférences pour mieux comprendre les particularités du vieillissement en milieu rural.
- Un spectacle à partir de témoignages d'Anciens de Lamastre et des environs.
- Des temps d'échanges autour des thématiques « rester dans sa maison », « rester acteur de sa vie », « penser son lieu de vie de demain ».

Cette journée a attiré une centaine de visiteurs. Les témoignages des participants ont beaucoup apporté aux temps d'échanges et les différentes interventions ont permis d'identifier des souhaits, des besoins, des ressources et surtout d'initier une réflexion sur le « comment vieillir dignement ici ? ».

Association Encour'âge - 2 place Pradon - 07270 Lamastre - Tél : 06 70 17 91 41 - association.encour.age07@gmail.com

LAMASTRE EN FÊTE : UN ÉTÉ 2026 RICHE EN MUSIQUE ET ANIMATIONS

Cet été, Lamastre vibrera au rythme d'une programmation culturelle généreuse, festive et ouverte à tous. De juillet à août 2026, le service de la culture propose une saison estivale où se mêlent concerts, spectacles, marchés artisanaux et moments conviviaux au cœur de la ville et de l'Arboretum Gérard Descours. Une invitation à profiter pleinement des soirées d'été !



LES CONCERTS DU JEUDI : UN ÉTÉ EN MUSIQUE

Chaque jeudi soir, la place publique devient scène ouverte aux styles et aux énergies les plus variés.

- **9 juillet - Bérêts des Villes** (chanson festive). Le groupe ardéchois revient avec ses textes drôles et engagés, accompagné exceptionnellement par des élèves des chorales des collèges de Lamastre et Saint-Sauveur-de-Montagut.
- **16 juillet - Grandgers** (pop-rock). Un cocktail énergique porté par une chanteuse charismatique et des influences allant de Rita Mitsouko à Amy Winehouse.
- **23 juillet - Paris/Nashville** (reprises franco-américaines). Un voyage musical entre folk US et rock français, revisitant Johnny, Indochine, Red Hot Chili Peppers et bien d'autres.
- **30 juillet - Sanfuego** (musique gipsy). Guitares ardentes, percussions et danse envoûtante : une soirée sous le signe du feu et des racines gitanes.
- **6 août - Sans Voies** (chanson-rock). Un univers multicolore où les mots virevoltent entre guitares et saxophone, pour un concert à la fois poétique et percutant.
- **13 août - Canel Wine Pear** (reprises rock, funk, disco). Un voyage des années 70 à aujourd'hui, entre tubes intemporels et énergie dansante.
- **20 août - Théo Didier & le Roulotte Orchestra** (rock, reggae, funk). Un bal populaire moderne où les styles se croisent pour une ambiance festive et intergénérationnelle.

LES AUTRES RENDEZ-VOUS CULTURELS DE L'ÉTÉ

- **13 & 14 juillet - Festivités de la Fête Nationale.** Retraite aux flambeaux et envol de la montgolfière le lundi 13 juillet à partir de 21h30. Animations diverses en journée le mardi 14 juillet avec feu d'artifice à 22h30 suivi d'un bal gratuit.
- **31 juillet & 1er août - Spectacle son et lumière** (21h30 – Arboretum, gratuit). L'Arboretum s'illuminera pour deux soirées féeriques mêlant musique et mise en lumière du site.
- **6 août - Marché de l'artisanat et des métiers d'art** (9h-19h – centre-ville, gratuit). Une journée dédiée aux créateurs locaux, entre savoir-faire, idées cadeaux et déambulation musicale avec Jean-Jacques Vey.
- **26 août - Cinéma de plein air avec la projection du film « Le chant des forêts »** (21h30 – Arboretum, payant). Une projection sous les étoiles dans le cadre naturel exceptionnel de l'Arboretum.

BALLASTINE DE CARACTÈRE 2026 : 455 MARCHEURS RÉUNIS



La Ballastine de Caractère a une nouvelle fois tenu ses promesses. Ce samedi 11 avril 2026, ce sont 455 marcheurs, venus de Lamastre, des communes voisines et parfois de plus loin, qui se sont élancés sur les sentiers pour cette édition placée sous le signe de la convivialité et d'un printemps radieux.

UN DÉPART DANS LA BONNE HUMEUR

Dès les premières heures de la matinée, le centre de Lamastre s'est animé d'un joyeux brouhaha. Les bénévoles, fidèles au poste, accueillaient les participants avec café chaud, sourires et informations pratiques. L'ambiance était détendue et festive, portée par un temps idéal : douceur, ciel lumineux et une nature en pleine renaissance.

DES PARCOURS QUI METTENT EN VALEUR LE TERRITOIRE

Comme chaque année, plusieurs itinéraires étaient proposés, permettant à chacun de marcher à

son rythme. Les marcheurs ont pu profiter de panoramas ouverts sur les vallées, de sentiers boisés où les premières feuilles dessinaient un décor tendre, de passages patrimoniaux rappelant la richesse du territoire lamastrois... Les retours ont été unanimes : des parcours « beaux », « variés », « bien balisés », et surtout « très agréables sous ce soleil de printemps ».

La réussite de cette édition repose une nouvelle fois sur l'engagement des nombreux bénévoles mobilisés pour l'accueil, la sécurité, les ravitaillements et la logistique. Les marcheurs ont particulièrement apprécié les points de ravitaillement gourmands, mettant en avant des produits locaux et l'esprit de partage qui caractérise la Ballastine. Portée par ce succès, l'équipe organisatrice donne déjà rendez-vous aux marcheurs pour la prochaine édition, où de nouveaux parcours seront proposés.

LA FÊTE DE LA BOUGEOTTE A ENCHANTÉ LES TOUT-PETITS



Une belle animation à destination des tout-petits de 0 à 6 ans. Enfants et parents ont pu profiter des nombreuses activités proposées.

Bien manger, bien bouger, bien s'amuser avec les ateliers handball, cirque, adresse, motricité...

Une manifestation appréciée, à renouveler au début de l'année 2027 avec les partenaires de la petite enfance.

TRIATHLON DE LAMASTRE : CAP SUR UNE ÉDITION PLUS AMBITIEUSE AVEC 300 TRIATHLÈTES ATTENDUS

Le Triathlon de Lamastre, épreuve phare sur notre commune, aura lieu le samedi 15 août 2026. Prêt à faire vibrer les vallées du Doux et de l'Eyrieux et à rassembler sportifs, familles et passionnés autour d'un événement devenu incontournable dans la région depuis 41 ans.



Après plusieurs éditions affichant complet en un temps record, l'organisation innove cette année avec une nouveauté majeure : l'augmentation du nombre de participants, portant la capacité d'accueil à 300 triathlètes au départ.

UNE MONTÉE EN PUISSANCE PORTÉE PAR LE SUCCÈS DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

Depuis plusieurs années, le Triathlon de Lamastre séduit par son ambiance conviviale, son parcours exigeant mais accessible, et son cadre naturel exceptionnel. Les inscriptions, souvent prises d'assaut, témoignent de l'engouement croissant pour cette épreuve qui attire aussi bien des athlètes confirmés que des amateurs en quête de défi personnel.

Face à cette demande grandissante, les organisateurs ont décidé d'élargir le peloton. Cette augmentation à 300 participants permettra

à davantage de sportifs de vivre l'expérience tout en maintenant la qualité et la sécurité qui font la réputation de l'événement.

Comme chaque année, les triathlètes enchaîneront les trois épreuves : la natation dans les eaux du barrage des Collanges, le vélo sur les routes pentues offrant des panoramas remarquables et la course à pied autour de Lamastre, encouragés par un public toujours chaleureux.

Un format idéal pour se dépasser dans un environnement naturel préservé.

UN RENDEZ-VOUS SPORTIF ET FESTIF

Au-delà de la compétition, le Triathlon de Lamastre est un moment de partage. La restauration locale à l'arrivée et l'ambiance estivale font de cette journée un véritable temps fort pour les habitants comme pour les visiteurs.

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS PRATIQUES

Les inscriptions en ligne sont ouvertes depuis plusieurs mois et se clôtureront le 13 août 2026. Les organisateurs recommandent aux intéressés de rester attentifs : malgré l'augmentation du nombre de places, l'événement pourrait une nouvelle fois afficher complet rapidement.



PROCHAINS RENDEZ-VOUS

FORUM DES ASSOCIATIONS

**Vendredi 4 septembre 2026,
à partir de 17h à la salle polyvalente**

Le forum des associations revient cette année encore pour mettre en lumière la richesse du tissu associatif local. Rendez-vous vendredi 4 septembre à partir de 17h pour rencontrer les bénévoles, découvrir de nouvelles activités et préparer vos projets pour la saison à venir.

Sport, culture, loisirs... de nombreuses associations seront présentes pour échanger, informer et accueillir les nouveaux adhérents. Que vous souhaitiez vous engager, pratiquer une activité ou simplement vous renseigner, ce moment convivial est l'occasion idéale pour faire le plein d'idées et de rencontres. Un temps fort de la rentrée, ouvert à toutes et tous. Venez nombreux !



GRAND PRIX DE LA CHÂTAIGNE

**Samedi 31 octobre 2026,
en centre-ville**

Le rendez-vous sportif de l'automne revient le samedi 31 octobre 2026 avec l'Urban-Trail / Grand Prix de la Châtaigne qui animera les rues de Lamastre pour les courses adultes en semi-nocturne. Les inscriptions ouvriront bientôt.

Comme chaque année, l'après-midi sera dédié aux courses pour enfants, toujours très attendues et ouvertes à tous les jeunes sportifs !



AUTOMNAL GOURMAND

Samedi 10 octobre 2026, en centre-ville

Évènement incontournable qui éveillera vos papilles. Venez profiter d'une matinée animée dédiée au goût et aux produits locaux, avec un espace gourmand et la cuisine mobile d'Ardèche le goût – Goûtez l'Ardèche ; le tout dans une ambiance conviviale et musicale !



NOUVELLES RECRUES POUR RENFORCER L'ACCUEIL ET L'ACCESSIBILITÉ À L'OFFICE DE TOURISME



Charlotte Descaillot, conseillère en séjour en charge de la communication et Lylou Pleyne, stagiaire

Anaïs a rejoint l'équipe en alternance en novembre 2025. Durant la période hivernale, elle a notamment travaillé sur l'obtention du label Tourisme & Handicap. Elle poursuivra sa mission jusqu'à septembre 2026.

Dans cette démarche d'accessibilité, plusieurs aménagements ont été mis en place au sein du bureau d'accueil : casques anti-bruit, sonnette facilitant l'entrée, boucle magnétique pour les personnes malentendantes, ainsi qu'une réorganisation de la boutique et des documents pour un meilleur confort de visite. Une campagne de mise à jour a également été envoyée aux prestataires du territoire afin d'informer aux mieux les visiteurs sur les sites accessibles.

Lylou Pleyne a également rejoint l'équipe de l'Office de Tourisme pour la saison. En renfort à l'accueil, elle participe activement aux missions du quotidien. Après des expériences professionnelles variées, elle découvre aujourd'hui le secteur du tourisme, qu'elle trouve déjà particulièrement enrichissant.

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET VALLÉE DE LA GASTRONOMIE

UNE OFFRE TOURISTIQUE QUI S'ÉTOFFE

L'Office de Tourisme poursuit la structuration de son offre grâce à son immatriculation Atout France, permettant la commercialisation de séjours et d'expériences via sa billetterie en ligne.

Parmi les propositions :

- « Vélo & Gourmandise » en collaboration avec l'Ane Têtu
- « Mai à Vélo »
- Offres personnalisées pour les groupes : un premier groupe a pu en profiter !

En parallèle, les visites et ateliers « Terre d'Ardèche » continuent de se développer avec des expériences variées : ateliers chocolat, visites contées ou théâtralisées, et rendez-vous gourmands comme « Rails & Papilles ». Au premier trimestre, déjà

quatre offres de visites intimistes ou familiales (ateliers chocolat, visite de mardi gras...) ont eu lieu pour ravir 47 personnes.

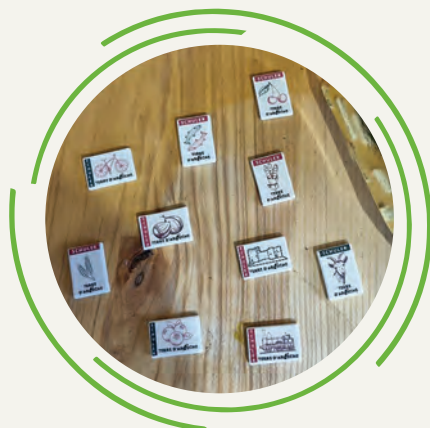
UNE NOUVELLE VITRINE GASTRONOMIQUE POUR VALORISER LES SAVOIR-FAIRE

Le territoire rejoint la Vallée de la Gastronomie, un itinéraire touristique d'envergure reliant Dijon à Marseille et dédié aux savoir-faire culinaires. Plusieurs offres locales, notamment les balades et visites « Terre d'Ardèche », sont désormais référencées sur le site officiel, offrant une visibilité accrue à la destination.

Pour en faire partie et profiter de ce beau volet de communication contactez l'Office de Tourisme !



VALORISATION DU TERRITOIRE ET PARTENARIATS LOCAUX



Sous l'identité commune Terre d'Ardèche – Pays de Lamastre, plusieurs collaborations ont vu le jour avec des acteurs locaux. Une collection de fèves a été créée avec la boulangerie Schuler, ainsi que des sacs cabas en partenariat avec Super U.

Ces initiatives participent à la mise en valeur des richesses du territoire à travers des supports du quotidien.

Ce sont également des menus 100% "Terre d'Ardèche" notamment à la boulangerie Schuler, au Dolce Burger ou Dolce Vita, gages de qualité et d'approvisionnement d'hyper proximité. Une belle façon de faire vivre le réseau !

SÉMINAIRE DES OFFICES DE TOURISME À LAMASTRE

Le 24 février dernier, Lamastre a accueilli le séminaire annuel des Offices de Tourisme de l'Ardèche, organisé par Ardèche Tourisme en partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays de Lamastre. Les représentants des 17 Offices de Tourisme du département se sont réunis pour une journée d'échanges autour des enjeux du secteur. Après les prises de parole officielles, une synthèse de l'enquête annuelle a permis de dresser un état des lieux du réseau.

La matinée s'est poursuivie sous forme de « world café », favorisant les échanges autour de thématiques actuelles telles que l'intelligence artificielle, l'agritourisme et le tourisme durable.

L'après-midi était consacrée à la découverte du territoire avec plusieurs visites et ateliers : train de l'Ardèche, visite théâtralisée de Lamastre, ateliers gourmands ou encore découverte de la Tour d'Empurany.

Cette journée a illustré le dynamisme du réseau des Offices de Tourisme ardéchois et leur engagement commun pour un tourisme innovant et durable.

Les professionnels ont particulièrement apprécié la qualité des lieux, du repas et des visites proposées ! Une belle vitrine pour notre territoire !



AGENDA DE LA SAISON TOURISTIQUE



L'Office de Tourisme vous propose plusieurs rendez-vous tout au long de la saison pour découvrir le territoire autrement.

• DIMANCHE 26 JUILLET 2026

BROCANTE DE LAMASTRE

Un rendez-vous incontournable de l'été, réunissant exposants, chineurs et visiteurs dans une ambiance conviviale. Inscriptions ouvertes jusqu'au 14 juillet : 3 € / mètre.

• LES VISITES « RAILS & PAPILLES »

Une expérience originale alliant balade à pied au départ de la gare d'arrivée du Mastrou et découverte gourmande du territoire.

Plusieurs dates sont proposées durant la saison estivale : mercredis 8 et 15 juillet / 12 août – 13 € / personne.

Une version avec balade guidée et repas d'un food truck local sera également proposés aux dates suivantes : mercredis 22 juillet / 5 août – 20 € / personne.

• VISITES THÉÂTRALISÉES

Mardis 7, 14, 21 juillet, 4 et 11 août – 8 € / personne

- À Lamastre de 16h à 17h30 : Rendez-vous pour une visite guidée hors du commun. Laissez-vous conter les secrets, les anecdotes et les grands moments qui ont façonné Lamastre. Une expérience inattendue qui vous emmène à la rencontre de personnages haut en couleurs.

- À Désaignes de 18h30 à 19h45 : Bienvenue à Désaignes, ce village hors du temps où chaque pierre murmure des siècles d'histoires ! La guide vous emmène à la rencontre de personnages authentiques qui vous feront revivre l'histoire de ce lieu. L'Histoire n'est pas qu'une suite de dates, c'est une aventure humaine. Venez la vivre à Désaignes.

• ANIMATIONS DIVERSES

- Magie de l'aquarelle : cet été, découvrez la magie de l'aquarelle lors d'un atelier unique à la

gare historique de Lamastre. Face à la mythique locomotive du Mastrou, laissez libre cours à votre créativité et repartez avec votre propre création.

- Histoire et terroir d'Empurany – Visite gourmande. Une balade guidée mêlant patrimoine, anecdotes et dégustation de produits locaux. Une sortie conviviale pour découvrir autrement le village d'Empurany. Les 25 juin, 9 et 16 juillet, 6 et 13 août, de 18h à 19h30.

- Les petites fouilles d'Empurany – Visite ludique. Une visite pensée pour les familles et les jeunes explorateurs ! À travers jeux, énigmes et découvertes, partez à la rencontre des secrets du village d'Empurany et de sa tour médiévale. Rendez-vous les 7 et 21 juillet ainsi que les 4 et 11 août, de 10h à 11h30.

Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme du Pays de Lamastre.

• L'AUTOMNAL GOURMAND

DU 26 SEPTEMBRE AU 8 NOVEMBRE

Cet événement incontournable de l'automne mettra à l'honneur les saveurs locales et les producteurs du territoire dans une ambiance chaleureuse et festive entre Ardèche et Haute-Loire.



LA DOLCE VIA POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT ET SA PROMOTION



Crédit photo : @de beaux lents demain

La Dolce Via continue de rayonner bien au-delà de notre territoire grâce à une présence renforcée sur plusieurs événements majeurs et à de nouvelles actions de communication.

Au cours des derniers mois, la voie douce a été mise à l'honneur lors de plusieurs rendez-vous importants. Elle était notamment présente au Salon de Valence et au Salon du Pouzin, deux événements incontournables pour promouvoir les mobilités douces et le tourisme de proximité.

Plus récemment, La Dolce Via a également participé à un festival dédié au voyage à vélo bas carbone à Lyon, confirmant son positionnement en tant qu'itinéraire exemplaire en matière de tourisme durable.

Parallèlement, une campagne d'affichage urbain a été déployée à Annecy. Cette action s'inscrit dans une stratégie ciblée visant à toucher une clientèle régionale particulièrement adepte du vélo, notamment en Haute-Savoie, territoire où la pratique cyclable et les activités de pleine nature sont fortement développées.

Ces actions de promotion sont aujourd'hui renforcées par l'obtention d'une subvention, qui va permettre de moderniser et d'enrichir les outils de communication de La Dolce Via.

Ce soutien financier contribuera notamment au renouvellement de l'habillage des stands utilisés lors des salons, à la création de nouveaux supports (goodies et illustrations), ainsi qu'au développement de la présence numérique et des supports imprimés.

Grâce à ces initiatives, La Dolce Via poursuit son ambition : attirer de nouveaux visiteurs tout en valorisant un tourisme doux, durable et accessible à tous, au cœur de notre territoire, tout en incitant les visiteurs déjà conquis à revenir explorer de nouveaux tronçons et profiter autrement de l'itinéraire.

CONTACTEZ L'OFFICE DE TOURISME

Office de Tourisme du Pays de Lamastre
22 avenue Boissy d'Anglas
07270 Lamastre

Tél. : 04 75 06 48 99
accueil@paysdelamastre.fr

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE À L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE LAMASTRE



Les élèves de la TPS à la GS découvrent cette année les 5 continents. Ici avec le spectacle « Petite Indienne » de la compagnie Les 3 Chardons, c'est l'Amérique qui est à l'honneur ; un moment hors du temps pour grandir, apprendre, participer tous ensemble !



Exposition « La laïcité et nous »
Au cœur de l'événement, les élèves
au CM2 présentent une exposition
de respect, de liberté et de coexistence
contemporain JR et plus précisément



Les élèves du CP au CM2 ont participé au projet « classes qui dansent ». L'intervenant, Charles Ngombengombe, de la compagnie La Baraka, a pris en charge des ateliers de pratique artistique depuis le mois de février. Toutes les classes ont pu clôturer leurs travaux en livrant leurs chorégraphies sur scène au Théâtre des Cordeliers d'Annonay le 2 juin.



13 octobre 2025 : course longue pour tous
avec la participation des 6è.



L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE RASSEMBLE 117 ÉLÈVES RÉPARTIS EN 5 CLASSES, 6 ENSEIGNANTES, 1 ENSEIGNANTE SPÉCIALISÉE ET UNE PSYCHOLOGUE SCOLAIRE POUR LE RASED (RÉSEAU D'AIDE SPÉCIALISÉ AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉS), 3 AESH, 2 ATSEM, 4 AGENTS COMMUNAUX POUR LA CANTINE ET L'ENTRETIEN DES LOCAUX.



Dans le cadre d'une résidence d'autrice à l'école, projet soutenu par le CNL (centre national du livre), l'écrivaine ardéchoise de littérature jeunesse Virginie Teoulle est intervenue durant trois jours dans la classe des CP-CE1. Ce type de résidence répond pleinement aux objectifs du CNL : favoriser la rencontre entre auteurs et jeunes lecteurs, développer le goût de la lecture, et rendre les élèves acteurs du processus de création. Une expérience riche et formatrice dans le parcours culturel des enfants.



Les élèves de l'école et les écoles du secteur
du collège du Vivarais.



Toutes les classes de l'école se rendent en sortie régulière à la bibliothèque de Lamastre ; des moments privilégiés de rencontre avec la lecture, avec la participation de Lydia Rosille dont les choix d'histoires font toujours mouche auprès des élèves !

ÉCOLE CHARLES DE FOUCAULD : UNE ANNÉE POUR GRANDIR ENSEMBLE !



Des séances de cinéma pour chaque élève, différents goûters à la fin de chaque période, des cadeaux pour les classes à Noël, une année pour la classe de GS/CP un projet « plantation » avec l'intervention des élèves de l'école de production « Les jardiniers des pensées ». Les élèves se sont rendus régulièrement à la bibliothèque, ont participé à la journée de prévention routière.



L'APEL a financé aussi cette année le projet mosaïque afin de redécorer le préau. Ce projet de la maternelle au CM2 a bénéficié de matériaux adaptés à l'âge de chacun, de nouveaux volumes. La thématique de la fresque



UNE ANNÉE À L'ÉCOLE CHARLES DE FOUCAULD, C'EST : DES ACTIVITÉS SPORTIVES, DES TEMPS FORTS EN PASTORALE, DES PROJETS AVEC LES « JARDINIERS DE MACHEVILLE » ET LA BIBLIOTHÈQUE, UNE APEL TOUJOURS INVESTIE QUI PERMET DE FINANCER DIFFÉRENTES ACTIONS ET SORTIES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.



el, un spectacle de magie avec « Magic Loïc » et de belles sorties en fin d'année ont été financés par l'APEL. Comme chaque rs de Macheville » et de leur formateur pour expliquer comment entretenir les jardinières tout au long des saisons et planter re, aux concours mathématiques « Kangourou » et « Big challenge » en anglais et ont eu des temps forts en Pastorale.



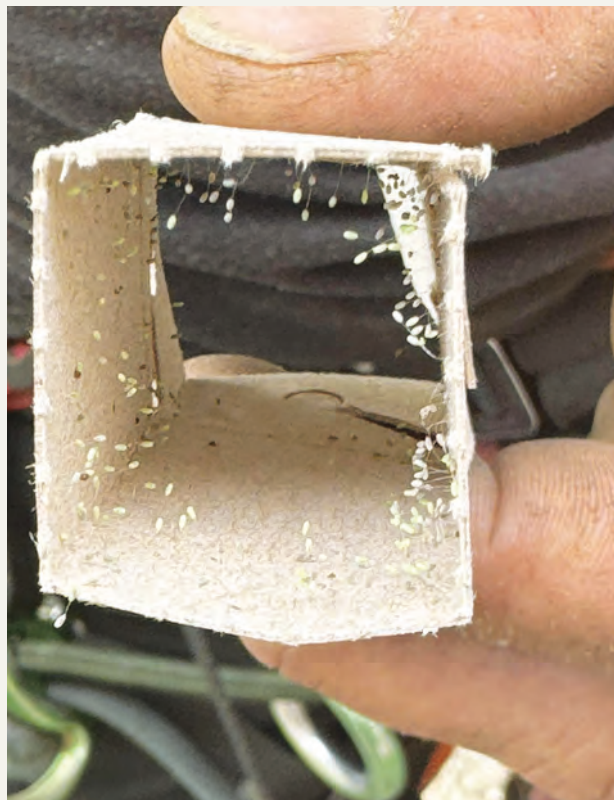
aucoup plu, chacun a pu découvrir avec la mosaïste d'art Isabelle Marlier une technique sur filet en utilisant des tesselles et est en lien avec le territoire : Le Mastro, montgolfière et la nature : la végétation et les animaux.

DES SOLUTIONS NATURELLES POUR SAUVER LES PLATANES

Depuis plusieurs années, les platanes de notre commune souffrent d'un dépérissement provoqué par le tigre du platane. Cette bestiole se nourrit des feuilles et provoque leur décoloration jusqu'à leur chute prématurée.

La ville de Lamastre a décidé d'agir et a mandaté l'entreprise Diaz dès le mois d'avril, en plaçant dans les arbres, des sachets contenant chacun 250 millions de nématodes qui sont sans danger pour l'homme et les animaux.

Cette lutte biologique s'est poursuivie avec l'installation de boîtes contenant des œufs de *Chrysoperla lucasina* qui, après éclosion, libèrent des larves qui se nourrissent des tigres.



**LE RÉSULTAT NE S'EST PAS FAIT ATTENDRE :
PLUS DE TIGRE SOUS L'ÉCORCE DES ARBRES,
NI SUR NOS VÊTEMENTS !**

Merci à Yannick Diaz pour son professionnalisme connu et reconnu, ainsi qu'à nos jardiniers qui suivent l'état sanitaire de nos plantations.



Un traitement dans la continuité puisque chaque printemps désormais, les platanes du centre-ville font l'objet d'une pulvérisation de produits biologiques limitant les effets et les désagréments provoqués par les attaques du tigre.



LIBRE PROPOS

CE 15 MARS 2026, UNE SEULE LISTE À LAMASTRE : MANQUE DE COURAGE OU MANQUE D'ENGAGEMENT ?

Ainsi sans adversaire déclaré, la liste conduite par Jean-Paul Vallon « **L'énergie d'agir, l'expérience pour réussir** » s'est présentée seule aux suffrages des habitants. Elle a mobilisé près de 65 % des électeurs inscrits. Au-delà de leur devoir citoyen, les Lamastrois se sont déplacés et ont voté massivement pour notre liste. Avec plus de 75 % des suffrages exprimés, les Lamastrois nous ont accordé leur soutien et nous font donc confiance pour les 7 prochaines années.

Avec ce vote sans équivoque, ils nous ont envoyé un message fort de reconnaissance de notre travail durant les 6 années écoulées. Ils nous ont donné un signal clair, une adhésion franche, confirmant la confiance accordée au maire, aux différentes équipes qui se sont succédé à ses côtés durant les précédents mandats et désormais à la nouvelle équipe.

Une seule liste, une équipe unie, c'est aussi plus de sérénité au sein du conseil municipal et des commissions de travail pour réaliser les futurs objectifs et mener à bien nos missions d'élus. Après ce soutien incontestable, c'est avec une pleine et entière légitimité que la nouvelle équipe s'est mise au travail. A moitié renouvelée, elle s'est enrichie de 9 nouveaux élus d'âges et de profils variés, dont deux adjoints de moins de 30 ans.

Cette diversité amène un souffle nouveau et une belle **énergie**, enrichissant les débats et complétant l'**expérience** des anciens, conjuguant continuité et renouveau.

Une nouvelle page de l'histoire de Lamastre s'ouvre donc. Chacun de nous avec ses compétences, ses responsabilités et sa détermination est à l'œuvre avec l'ambition de conforter l'attractivité de notre commune, de poursuivre son développement, de la faire évoluer en proposant de nouveaux projets

pour le bien commun, d'améliorer la qualité de vie des habitants au quotidien.

Il reste beaucoup de travail à réaliser. Les idées et les perspectives ne manquent pas, qu'elles soient dans le domaine sportif ou culturel, l'économie, le commerce, la sécurité, l'environnement, la solidarité, le tourisme, la jeunesse ou les aînés, et bien d'autres encore.

La bonne santé des finances communales permet d'aborder sereinement les défis et projets de cette nouvelle mandature et de se fixer un cap ambitieux pour l'avenir.

Une équipe engagée et dynamique pour l'aménagement et le développement de notre commune, dont les élus siègent avec assiduité dans les divers organismes et structures du territoire.

Pour faire rayonner le Pays de Lamastre, vos élus pleinement motivés et investis sont à votre écoute et ne manqueront pas de vous solliciter tout au long de ce mandat.

« Seul, on va plus vite, mais ensemble on va plus loin » E. Kant.

Olivier Bérard, Dominique Boissie, Caroline Bouquet, Loïc Chareyre, Nathan Cros, Bernadette Cuisson, Vincent Desbos, Sandra Enjolras, Jacques Gerland, Elodie Gonçalves, Bernadette Malard, Matthieu Maneval, Jean-Luc Peyrard, Marielle Plantier, Laura Rouveure, Quentin Serillon, Isabelle Trouilleton, Nathalie Vigne.

Bulletin municipal : papier ou numérique ?

Donnez-nous votre avis !



La commune souhaite connaître votre **préférence** pour la réception du **bulletin municipal**.

Participez à notre **court sondage** et aidez-nous à adapter le format à vos besoins.

 **Préférez-vous :**

Une version papier



Distribuée dans les boîtes aux lettres

Une version numérique



Envoyée par e-mail



Remplissez le coupon :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse e-mail : _____

À déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou à renvoyer par e-mail à : mairie@lamastre.fr



Répondez en quelques secondes :

PARTICIPEZ AU SONDAGE !



Merci de votre participation !